

**ValEole**

c/o SEIC-Télédis SA  
Grand Hôtel  
1904 Vernayaz



Vernayaz, le 21 février 2013 **COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS**

## LE PARC ÉOLIEN GRAND CHAVALARD DÉVOILÉ À SAXON ET CHARRAT

**Présenté pour information aux Conseils municipaux de Fully, Saxon et Charrat puis aux assemblées primaires de Saxon et Charrat, le parc éolien Grand Chavalard a bénéficié d'un accueil positif. Une satisfaction pour ValEole, qui a toutefois redimensionné le projet de 6 à 5 éoliennes, celle de Fully ayant été abandonnée. Prochaine étape: la mise à l'enquête publique du Plan d'aménagement détaillé (PAD). En attendant, Adonis tourne à plein régime, alimentant 50% des besoins de Charrat.**

La présentation aux élus communaux et aux assemblées de citoyens n'est jamais chose aisée pour un projet tel que celui du parc éolien Grand Chavalard. L'épreuve est pourtant aujourd'hui réussie.

En décembre 2012, les Conseils municipaux de Saxon, Charrat et Fully ont bénéficié d'une présentation détaillée du projet, qui a ensuite fait l'objet d'une information aux assemblées primaires de Saxon et Charrat. Potentiel et stratégie du Valais dans le domaine des énergies renouvelables, premier bilan de production de l'éolienne Adonis de Charrat, rapport d'impact, bénéfices des communes partenaires, etc. Transparence et responsabilité ont guidé la démarche de ValEole tout au long de ce processus. Un choix récompensé. «Les Conseils et assemblées primaires de Saxon et Charrat ont réservé au projet un accueil très positif», se réjouit Bernard Troillet, président de ValEole. A Fully cependant, le Conseil communal n'ayant pu se déterminer sur le PAD, le conseil d'administration a choisi d'abandonner l'éolienne située sur la commune.

### **ADONIS: 50% DES BESOINS DE CHARRAT**

Pour les autres, nul doute que le premier bilan d'Adonis aura également pesé dans la balance. Mise en service fin juillet 2012, l'éolienne de Charrat est non seulement bien acceptée par la population locale mais affiche de surcroît une belle activité: entre août et décembre 2012, pas moins de 2,1 millions de kWh ont été produits, un résultat conforme aux prévisions. Sur l'année, avec l'équivalent d'environ 2'200 heures à pleine puissance, l'estimation s'élève à 6,5 millions de kWh, soit plus de la moitié des besoins de la commune de Charrat. Lorsque les cinq éoliennes seront en fonction, ValEole estime que 15% de la consommation globale des six communes \* actionnaires seront couverts. Une proportion d'énergie renouvelable remarquable. De quoi donner le sourire à ces six communes qui, en plus du futur retour sur investissement, perçoivent dès la première année une redevance annuelle proportionnelle à la production.

### **LE VALAIS, «TERRE D'ÉNERGIE»**

En janvier 2013, le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, chef du Département de l'économie, énergie et territoire, parlait du Valais comme une «Terre d'énergie», faisant allusion au potentiel du canton qui, au vu de sa situation géographique idéale, possède toutes les cartes pour se profiler, demain, comme pôle énergétique de la Suisse. Hydraulique, petit hydraulique, solaire et éolien, un mix énergétique fait sur mesure pour le Vieux Pays.

Une trentaine d'installations éoliennes fonctionnent aujourd'hui en Suisse, avec en 2011 une production record de 70GWh, soit le double de 2010.

## UN RÉGIME DE VENT DIFFÉRENT ENTRE ADONIS ET MONT D'OTTAN

«Adonis bénéficie d'un régime de vent différent de celui de Mont d'Ottan (Martigny, 2008) ou de Cime de l'Est (Collonges-Doréaz, 2005), explique Paul-Alain Clivaz, ingénieur et responsable du Département énergies renouvelables chez SEIC-Télédis, actionnaire de ValEole. Certains s'étonnent de voir l'éolienne de Charrat et celle de Martigny tourner à des périodes différentes, mais qu'ils se rassurent, c'est normal! A Charrat, l'éolienne fonctionne essentiellement grâce aux thermiques remontant la vallée du Rhône. Elle tourne donc moins souvent, mais en revanche elle est très vite en pleine puissance.»



### PROCHAINES ÉTAPES

La prochaine étape inscrite au calendrier du parc Grand Chavalard est la finalisation du dossier, en particulier du rapport d'impact sur l'environnement où toutes les nuisances éventuelles liées au bruit, à l'ombre portée des pales, au paysage, aux milieux naturels ou encore aux oiseaux et aux chauve-souris ont été étudiées dans le détail, et des mesures prises pour limiter ces impacts (distance d'éloignement par rapport aux habitations, enterrement des nouvelles lignes électriques, etc.).

Elle sera suivie en avril 2013 par la mise à l'enquête publique du Plan d'aménagement détaillé (PAD) du parc éolien. Ce plan sera ensuite soumis à l'approbation des Conseils municipaux puis des assemblées primaires des communes de Charrat et Saxon, avant d'être transmis au Conseil d'Etat pour homologation.

Enfin, le grand public pourra prochainement voir de près l'Adonis de Charrat lors de Journées «portes ouvertes» prévues également en avril.

#### \* Communes membres de

**ValEole SA**, basée à Charrat: Charrat, Fully, Saxon, Martigny, Riddes, Saillon

### JOURNÉES PUBLIQUES «AU PIED DE MON ÉOLIENNE»

La population des communes de Charrat et Saxon est invitée au pied de l'éolienne Adonis de Charrat les 6 et 13 avril 2013. Au programme de ces deux samedis, de 10h à 16h, visites à l'intérieur du mât, diaporama des différentes étapes de la construction, ateliers pour les enfants, stands d'information et rafraîchissements pour tous.

#### CONTACTS:

##### **Bernard Troillet**

président du Conseil d'administration de ValEole SA

079 221 08 52 / [bernard.troillet@axa-winterthur.ch](mailto:bernard.troillet@axa-winterthur.ch)

##### **Paul-Alain Clivaz**

responsable du Département Energies renouvelables du Groupe SEIC-Télédis

079 277 36 79 / [paul-alain.clivaz@seic-teledis.ch](mailto:paul-alain.clivaz@seic-teledis.ch)